

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME NEUVIEME

---

1890

---

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS  
G. MASSON, LIBRAIRE  
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1890

LXXXVI<sup>e</sup> SÉANCE — 8 Mars 1890Présidence de M. le D<sup>r</sup> TESTUT, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

## A PROPOS DU PROCÈS-VERBAL

Le docteur Charvet présente à la Société un frein de cheval en fer, très ancien, trouvé l'an passé près du château de Craponne, à vingt-cinq kilomètres du Puy (Haute-Loire); il en fait la description détaillée: il est très étroit et dénote ainsi qu'il avait dû servir à un cheval à tête très fine. La gourmette est représentée par une barrette en fer également reliée à l'extrémité supérieure des branches droite et gauche, par un levier coudé, rappelant exactement les mouvements de sonnette, de sorte que la traction sur les rênes faisait remonter et serrer vigoureusement la barrette sous la gauche.

Ce mors, dont M. Charvet n'avait jamais rencontré jusqu'à ce jour, ni de dessin dans les ouvrages spéciaux, ni de nature dans les collections, serait, d'après lui, d'origine sarrazine, cette nation ayant occupé deux cents ans la Haute-Loire, jusqu'à ce qu'elle en ait été chassée par les armées de Charlemagne, vers 750 de notre ère. Ce frein rappelle dans son ensemble le gallo-belge trouvé à Vernas, en 1818, celui gallo-romain retiré du Rhône par la drague en 1885, tous deux descendant d'un troisième grec dorien trouvé dans le port de Pœstum (golfe de Salerne) et conservé au musée de Naples, il est en bronze et avait été importé par la colonie doriennne.

Ce dernier serait de huit siècles avant notre ère, les deux gaulois, de César à Clovis, et celui qui a été présenté, serait plus jeune de quinze siècles sur celui de Pœstum.

## OUVRAGES OFFERTS

*Bulletin de la Société de géographie de Bordeaux*, n<sup>o</sup> 4, 17 février 1890.  
*Comptes rendus de la Société de géographie de Paris*, n<sup>o</sup> 3, 1890.

- P. TOPINARD, *Les dolmens de la Lozère* (extrait de la *Revue d'anthropologie*), n° 5, 1887.
- Histoire de l'anthropologie* (extrait de la *Revue d'anthropologie*, n° 2, 1888).
- La Reconstitution de la taille* (extrait de la *Revue d'anthropologie*, n° 4, 1888).
- La Stéatopygie des Hottentotes* (extrait de la *Revue d'anthropologie*, n° 2, 1889).
- Le Canon des proportions* (extrait de la *Revue d'anthropologie*, n° 4, 1889).
- Feuille des jeunes naturalistes*, 1890, n° 233.
- Atti della R. Accademia dei Lincei*, 1889, vol. V, fasci n° 11, 12 e 13.
- Bulletin hebdomadaire de la statistique municipale de Paris*, 1890, nos 6, 7, 8 et 9.
- Tableau mensuel de la statistique municipale de Paris*, octobre 1889.
- L'Anthropologie dans ses rapports avec la Zoologie* (extrait du *Compte rendu du Congrès international de zoologie*, 1889).
- P. TOPINARD, *Les ossements de Spy*, 1889.
- P. TOPINARD, *Présentation des quatre Boshimans vivants*, 1887.
- Corresp. blatt. der Deutsch. Gesell. für Anthropol. Ethnol. und Urgesch.*, XX Jahrg. n° 11 u. 12, 1889, janvier 1890.
- L'Anthropologie de Linné* (extrait des *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1884).
- Table des matières du XXI<sup>e</sup> volume des *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1888.
- Crâne de Charlotte Corday* (extrait de la *Revue d'anthropologie*, 1890).
- L'Anthropologie*, t. I, n° 1, 1890.

## ÉLECTIONS

M. Jacquet est élu membre titulaire.

MM. Bidault et Gaston Colomb demandent le titre de membres de la Société.

## DISCUSSION SUR LA COMMUNICATION DE M. TESTUT

Le squelette quaternaire de Chancelade

— SUITE —

M. le Dr Lacassagne, après avoir fait le plus grand éloge du remarquable travail de M. Testut, demande à présenter quelques observations sur des points secondaires de ce travail.

Dans l'examen du squelette de Chancelade, on est frappé par plusieurs caractères, notamment par la morphologie du crâne, par

le développement des apophyses mastoïdes, de la fossette moyenne cérébelleuse, etc.

Relativement à la fracture de la région temporale droite que présente le sujet en question, M. Lacassagne fait observer que les fractures du crâne sont moins graves chez les vieillards que chez les enfants et les adultes. L'autopsie montre, chez les vieillards, un vide entre les méninges et la boîte crânienne.

Le grand volume que possède la boîte crânienne ne peut rien indiquer sur le fonctionnement cérébral chez l'homme de Chancelade.

Les deux parties du maxillaire sont inégalement développées, par suite d'un traumatisme, et cependant les dents sont également usées.

La question du sexe et de l'âge du squelette de Chancelade donne lieu à des considérations plus importantes. Le crâne présente des caractères féminins et des caractères masculins. Ces derniers l'emportent, d'après M. Testut. Les caractères féminins sont cependant assez remarquables : la courbe frontale et les bosses frontales, les arcades sus-orbitaires. Le front offre également une gracilité toute particulière.

Si le squelette de Chancelade au lieu d'être celui d'un vieillard, était celui d'un adulte, M. Lacassagne pencherait sans hésiter pour le sexe masculin.

M. Cornevin insiste sur les caractères de la distinction des sexes. Dans la question de l'âge et du sexe du squelette de Chancelade, il aurait conclu d'une manière opposée à M. Lacassagne. L'âge semble avoir pour effet de neutraliser les animaux ; la femelle prend les caractères du mâle lorsqu'elle a terminé sa vie sexuelle.

M. Lacassagne répond que l'âge ne masculinise la femme qu'extérieurement et pas par le squelette.

L'heure avancée oblige M. Lacassagne à renvoyer la suite de ses observations à la prochaine séance à laquelle M. Testut renvoie également sa réponse.